



HAL
open science

Sans-papiers, militants, soutiens : expériences croisées de la lutte

Camille Gourdeau

► **To cite this version:**

Camille Gourdeau. Sans-papiers, militants, soutiens : expériences croisées de la lutte. Plein Droit, 2023, 139, pp.27-30. hal-04806117

HAL Id: hal-04806117

<https://hal.science/hal-04806117v1>

Submitted on 26 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelle place occupe la question du racisme dans les mobilisations des collectifs de sans-papiers ? Les relations entre ces derniers et leurs soutiens ne feraient-elles que rejouer inlassablement les mêmes rapports de domination ? Où on est-on de la convergence des luttes ? C'est par le biais d'un regard croisé entre la Fasti et deux représentant-es de collectifs de sans-papiers que nous ouvrons ce débat, souvent éludé par le secteur associatif.

Sans-papiers, militants, soutiens : expériences croisées de la lutte

Camille Gourdeau

Socio-anthropologue, post-doc Causimmi, co-présidente de la Fasti

Dans l'histoire des luttes de l'immigration, la dénonciation du racisme et des « lois racistes » a revêtu, au sein de certains mouvements emblématiques, un caractère central, à l'exemple de la grève contre le racisme portée par le Mouvement des travailleurs arabes (MTA) en 1973¹ et, plus récemment, les mobilisations des collectifs de sans-papiers contre le projet de loi Darmanin². Ces luttes ont toujours été soutenues par des individus, des organisations, des associations. Si la question de l'autonomie des luttes et du rapport aux « soutiens » est constamment réinterrogée, on assiste, ces dernières années, à de nouvelles tentatives de convergence entre des collectifs de sans-papiers et des collectifs de quartiers populaires et de familles victimes de

violences policières qui partagent des revendications communes.

La participation des premières et premiers concernés³ et l'autonomie de leurs luttes sont un fil rouge de l'engagement de la Fédération des associations de solidarité avec tou·te·s les immigré·es (Fasti). Toutefois, cette position d'alliée est régulièrement réinterrogée par l'association, par exemple dans les relations avec des collectifs de sans-papiers.

Pour examiner la place des alliées et les initiatives de « convergence des luttes », nous avons rencontré deux acteurs de mobilisations emblématiques du début des années 2020 : Bchira Ben Nia, ancienne déléguée de la Coordination des sans-papiers 75 (CSP 75) et de la campagne Antiracisme et Solidarité, et Aboubacar Dembelé, délégué des grévistes Chronopost et DPD⁴, militant du Collectif des travailleurs sans papiers de Vitry. Ils retracent

leur entrée dans la lutte, le rapport aux associations ou aux syndicats et les relations internes au collectif. Si la question du racisme n'est pas centrale dans les luttes des sans-papiers, les rapports de race, que ce soit dans le cadre du travail ou de la mobilisation, ne sont pas absents, sans être toujours explicites. En contre-point, Fernanda Marrucchelli, coordinatrice à la Fasti, revient sur l'évolution des pratiques et des mots d'ordre de l'association sur la question du racisme, et sur la place des premières et premiers concernés dans le mouvement des Associations de solidarité avec tout·te·s les immigré·es (Asti).

Qu'est-ce qui vous a amenés à vous mobiliser dans des luttes de l'immigration et pour l'égalité des droits ?

Bchira Ben Nia – Exilée tunisienne, je suis arrivée en France en juillet 2015 pour un stage doctoral

avec un visa de trois mois. Quand mon visa a expiré, je suis restée. J'ai été régularisée après six ans, en septembre 2021. Les premières années, j'étais la tête dans le travail. Je ne savais pas grand-chose des luttes des sans-papiers en France, comment on s'organise, on se coordonne... Je travaillais en tant qu'auxiliaire de vie, même pendant le Covid, j'étais déclarée, je travaillais avec les Cesu [chèques emplois service universel]. Avec le Covid, beaucoup de choses ont changé : je suis restée deux mois à la maison, les yeux sur les actualités et les réseaux sociaux. Et là, j'ai vu le hashtag « régularisation pour tous les sans-papiers » et j'ai découvert qu'il y a des sans-papiers qui bougent, qu'il existe des collectifs de sans-papiers. J'ai participé aux premières manifestations, le 30 mai 2020 et le 15 juin 2020. Là, j'ai découvert ce que c'est que marcher pour la régularisation, ce qu'est la Marche des solidarités, la CSP 75, les collectifs de sans-papiers. L'idée, au début, c'était d'avoir accès à la préfecture, à un rendez-vous, de déposer mon dossier qui est prêt depuis des mois. C'était ça. Pour moi, c'était résoudre mon problème qui durait depuis cinq ans, et pouvoir retourner dans mon pays. Après, quand je me suis engagée, surtout avec la Marche, ça a changé beaucoup de choses. J'ai participé à la Marche des sans-papiers de 2020 sur l'axe Strasbourg-Paris, puis aux réunions de la Marche des solidarités et j'ai décidé de rejoindre la Coordination des sans-papiers de Paris, la CSP 75.

Aboubacar Dembelé – J'ai 31 ans et je suis arrivé en France le 4 décembre 2018. J'ai fait la demande d'asile et j'ai été envoyé en Bretagne, à Pluméliau, une petite ville où il n'y a pas de gare⁵. J'ai été accepté à l'université de Saint-Brieuc en droit. J'avais déjà

une maîtrise de droit au Mali. Avec le Covid, les cours à distance – je n'avais pas d'ordinateur – et la nécessité d'envoyer de l'argent au pays, j'ai laissé tomber. Je me suis inscrit dans une boîte d'intérim à Lamballe. J'ai commencé à travailler à l'abattoir, dans un entrepôt frigorifique, comme préparateur de commandes. Il y a des cartons gelés, il faut les faire descendre des étagères, les mettre sur les palettes et ensuite les filmer. Au bout de quatre jours d'essai, ils m'ont donné un contrat de six mois, direct. Dans cette entreprise, j'ai trouvé quatre Noirs et quelques Géorgiens (Blancs) qui travaillent dans les mêmes conditions que les Noirs.

➤➤ Mais est-ce que vraiment nous sommes des camarades à 100 % ? Est-ce qu'il y a l'égalité dans les discussions ?

Les Géorgiens avaient les papiers car c'est l'usine qui allait les chercher en Géorgie. En fait, l'entreprise d'intérim savait que j'étais sans papiers mais pas l'abattoir. Je suis resté dans l'usine douze mois. Je ne connaissais pas de syndicat à l'époque, je ne savais pas ce que cela voulait dire et il n'y avait pas de collectif de sans-papiers là-bas.

En avril 2020, je suis venu à Paris, puis je suis allé à Rungis m'inscrire dans une boîte d'intérim avec la carte de séjour d'un cousin. J'ai commencé à travailler chez Chronopost au déchargement. Je devais monter tout seul dans un gros camion. C'était des colis partout, ce n'était pas des enveloppes... C'était pire qu'à l'abattoir en Bretagne.

C'était un tapis automatique, il faut rester baissé pour envoyer les colis, faire attention à mettre les étiquettes en évidence pour que la personne au bout puisse scanner. Le tapis n'arrête pas de tourner. C'est des cadences infernales, de 2 heures du matin jusqu'à 7 h30 sans pause, même pour aller aux toilettes. C'est de l'esclavage moderne.

Dans quelles luttes êtes-vous engagés actuellement et comment ces luttes prennent-elles en compte la question du racisme ?

Bchira Ben Nia – J'ai d'abord participé à la Marche des solidarités avec le collectif Ensemble, qui est un collectif maghrébin. C'est un collectif de sans-papiers créé durant la pandémie, un peu bricolé, spontané. Après la marche, j'ai découvert la CSP 75, des gens qui sont depuis vingt ans dans la lutte. Je me suis dit : « *Je ne vais rien apprendre dans ce collectif [Ensemble], je vais aller dans un autre collectif qui existe depuis vingt ans et je vais apprendre autre chose* ». On avait tellement d'activités à organiser toutes les semaines dans la Marche que vraiment, j'en ai oublié mon dossier ! C'était nos réunions hebdomadaires, c'était la lutte. On a commencé à faire les dossiers pour les autres camarades. J'ai été chargée de prendre la parole. Et ça responsabilise aussi, parce qu'on est obligé de parler de la cause et pas de nous-mêmes.

Pour la campagne antiraciste, on a décidé de se mobiliser dans un cadre plus grand où il y aurait toutes les luttes : familles des victimes de violences policières, mouvements des sans-papiers, les foyers, le droit de vote, les mutilés des manifestations gilets jaunes. Surtout, c'était un rapprochement, de nouveau, avec les familles des victimes de violences policières. Il y a ce terrain commun autour des

violences policières et du racisme entre les différentes luttes. Quand j'ai participé, j'avais vraiment dans la tête que le problème est plus grand. C'est un problème de racisme qui remonte à plus longtemps aussi, ça remonte à l'époque coloniale. Malheureusement la campagne n'a pas continué. Une campagne antiraciste comme ça, c'est à jour tout le temps.

Aboubacar Dembelé – À Chronopost, j'avais remarqué que, dans les postes les plus difficiles, les gens ne bougeaient pas. Les salaires étaient indignes à ces postes-là, mais les gens ne bougeaient pas. Il y avait eu une lutte ici, en 2019. Quelqu'un qui avait fait la grève et avait eu les papiers m'a expliqué comment cela s'était passé. Avec quelques copains, nous avons mis en place un groupe WhatsApp. On était à peu près huit. On a fait une réunion à Créteil, on a rencontré Christian, du Collectif des travailleurs sans papiers de Vitry, qui avait suivi la lutte des sans-papiers de 2019.

Le 9 décembre 2021, on a manifesté vers la préfecture en passant par Derichebourg⁶ dont les portes étaient fermées. Arrivés à la préfecture, on a fait une demande d'audience. On n'a pas été reçus. On était 80, 90 personnes à manifester, 18 de Chronopost d'Alfortville et d'ailleurs. On n'avait pas de délégués, ça partait dans tous les sens. À l'époque, nous n'étions pas comme maintenant, nous n'étions pas militants. Après le 15 novembre, on a installé un piquet à DPD. Le piquet est toujours là, et depuis bientôt 21 mois, 21 mois sans salaire⁷.

Dans la lutte, la revendication, c'est la régularisation, un point c'est tout. La question du racisme n'est venue qu'après. On a fait des demandes d'audience à la préfecture et ils ne nous recevaient pas. On a vu que d'autres associations, entre

guillemets de Blancs, ont toutes eu une audience. Elles ne font même pas de demande d'audience, elles viennent au rassemblement et sont reçues. On l'a vu avec RESF [Réseau éducation sans frontière], on l'a vu avec d'autres. RESF, je n'ai rien contre eux mais c'est la pratique de la préfecture qui distingue les Blancs des Noirs. En même temps, c'est la pratique de l'État qui exploite les gens en situation irrégulière.

Dans votre mobilisation, quels sont les rapports entre premières et premiers concernés et alliés ?

Bchira Ben Nia – Après la Marche, il y a eu une division entre les « marcheurs », d'autres camarades sans papiers et les soutiens. Avec le groupe des marcheurs, on faisait des réunions tout seuls. C'est la première fois que je me suis rendue compte qu'il y a deux parties : il y a les alliés et il y a les sans-papiers. Dans les réunions des marcheurs, il n'y a que les sans-papiers. C'est bien, parce qu'on s'est aperçus qu'on peut faire des choses ensemble. Mais, alors que le mouvement du début était pour la régularisation de tout le monde, le groupe de sans-papiers ne parlait plus que de la régularisation des 300 marcheurs. Les soutiens disaient de rester au mot d'ordre d'origine, la régularisation de tous les sans-papiers. Cette situation a beaucoup divisé le mouvement, les collectifs de sans-papiers se sont éparpillés. Moi, je suis restée dans le mouvement mais beaucoup ont quitté la lutte.

J'ai commencé à réfléchir par la suite sur comment se passent les réunions, comment se passe la prise de décisions, que ce soit dans les collectifs ou dans la Marche qui rassemble tous les collectifs. Et j'ai vu que, vraiment, ça ne se passe pas toujours bien entre alliés et sans-papiers. Il y a le soutien, généralement blanc,

et le sans-papiers ou la personne régularisée mais exilée. Dans un collectif ou à la Marche des solidarités, il y a des soutiens qui disent « *Nous sommes des camarades* ». Mais est-ce que vraiment nous sommes des camarades à 100 % ? Est-ce qu'il y a l'égalité dans les discussions ? Il y a la question de la langue française par exemple. L'allié peut formuler mieux ses idées qu'une personne exilée. Il y a un décalage. L'exilé ne peut pas s'investir dans la lutte comme un allié. La précarité administrative et économique le freine énormément. Est-ce qu'on est à parts égales dans cette lutte commune ? Nous devons travailler cette question du décalage...

Aboubacar Dembelé – Moi j'avais parlé devant la préfecture parce que les syndicats avaient parlé, Christian du Collectif des travailleurs sans-papiers de Vitry (CTSPV) avait parlé et je considérais qu'il fallait qu'un gréviste parle aussi. C'est pour ça que j'ai pris la parole. Après, on a fait une assemblée générale des grévistes et ils m'ont désigné comme délégué. Être porte-parole, ici je ne l'avais jamais fait ; je l'avais fait au Mali avec l'association des élèves étudiants à l'université.

J'ai demandé qu'il n'y ait pas un seul délégué mais qu'on soit quatre. Et comme il y avait les gens de 2019 avec nous, on a demandé de désigner un délégué. On a demandé aux soutiens de désigner un délégué. On a dit : « *Ils sont là pour nous soutenir mais c'est nous d'abord. Si on prend les devants, ils resteront à nos côtés ; si on leur donne tout à faire, ils vont finir par partir de toute façon parce que ça va être trop lourd.* » Après, tous les délégués vont se réunir dans la réunion du collectif. C'est la décision de tout le monde. Si on n'est pas d'accord, on vote et tout le monde va se rallier. Après, il y a une réunion avec

le syndicat Solidaires. On débat de la stratégie mais pas des décisions des piquets. On discute de ce qu'on doit faire, où est-ce qu'on doit taper, qu'est-ce qu'on doit faire comme tract, qu'est-ce qu'on fait pour demander une audience avec la Poste ou s'il y a une évacuation musclée... Solidaires déclare les manifestations et participe financièrement.

La lutte nous a beaucoup changés, elle nous a appris plein de trucs, on a compris qu'on a beaucoup à perdre en se taisant. Au moment du meurtre de Georges Floyd⁸, nous n'étions pas militants. Pour Nahel, on était fous de rage mais on n'a pas participé aux émeutes, et on n'a pas mobilisé pour la manifestation parce que les manifestations contre les violences policières, c'est chaud pour nous. S'ils amènent un sans-papiers en garde à vue, c'est foutu pour lui.

Au regard du renouvellement des questionnements sur l'autonomie des luttes et la place des premières et premiers concernés, quelles sont les évolutions du positionnement interne à la Fasti et de ses revendications ?

Fernanda Marrucchelli – La Fasti est une fédération qui regroupe, depuis 1967, 60 associations en France. La première Asti a été créée en 1962 en région parisienne. C'est lors de son troisième congrès, en 1971, que la Fasti déclare « *sa volonté de combattre efficacement la xénophobie et le racisme au profit de la connaissance réciproque et du respect des Hommes entre eux, quelle que soit la nationalité d'origine* ».

Au départ, les Asti menaient surtout des actions de solidarité concrète telles que l'aide au logement, les cours de français, l'aide à l'emploi, etc., qui faisaient en quelque sorte rempart, dans un contexte de « racisme ordinaire »

contre les étrangers, et en particulier contre les travailleurs immigrés nord-africains, victimes d'attentats et de crimes racistes. L'engagement de la Fasti a évolué, avec une reconsidération de notre posture d'association de solidarité : à l'époque, on faisait « pour » les immigrés et non pas « avec ». Cette prise de conscience a été déterminée par deux éléments importants : l'adhésion de nombreux immigrés à la Fasti et les grands mouvements sociaux de travailleurs immigrés⁹. En 1975, la fédération décide de composer son bureau national de Français et d'immigrés à égalité.

Au début des années 2000, l'émergence de collectifs constitués de personnes racisées de nationalité française a bouleversé le mouvement antiraciste¹⁰ et a obligé les associations historiques à questionner leurs pratiques vis-à-vis des premières et premiers concernés. Face à ces interpellations, la Fasti est confrontée à un double défi : comprendre le fonctionnement du racisme contemporain, nommer ce racisme et renouveler la manière d'accompagner ces luttes. Cela nous oblige à prendre conscience de l'imbrication des différents rapports de domination qui traversent notre mouvement et la multiplicité des expériences du racisme, en fonction du genre, de la classe et de l'origine. Depuis quelques années, et notamment le congrès de 2019, nous travaillons à comment agir concrètement contre le racisme institutionnel et le colonialisme avec des formations, des temps communs avec les partenaires et une exposition-livre *C'est quoi le colonialisme aujourd'hui ?*¹¹.

Nous avons également lancé une campagne pour l'abrogation du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda). En effet, accueillir les personnes sans papiers, participer aux cadres unitaires de luttes sont des mobilisations nécessaires

mais partielles qui, selon nous, ne permettent pas de sortir d'une logique de tri, de hiérarchisation. Nous avons le sentiment d'être toujours sur la défensive vis-à-vis des réformes successives toujours plus restrictives et autoritaires.

Il a nous donc semblé nécessaire de « sortir la tête du guidon » et de replacer nos actions dans une vision globale de la société. Une société dans laquelle les droits et les lois seraient les mêmes pour toutes et tous, indépendamment de la nationalité et du statut administratif. Demander l'abrogation du Ceseda, qui institue et normalise un traitement particulier des personnes étrangères et modèle l'imaginaire collectif, est un moyen, selon nous, de lutter contre le racisme des politiques migratoires. ◆

1. Hajjat Abdellali, « Le MTA et la "grève générale" contre le racisme de 1973 », *Plein droit*, n° 67, 2005.

2. L'appel à rassemblement de la Marche des Solidarités, le 18 décembre 2023, dénonce, par exemple, la « *logique de déshumanisation raciste* » avec la proposition de suppression de l'aide médicale de l'État, ou encore le fait que « *ce sont les politiques racistes et anti-migratoires qui nous mettent en danger. Pas l'immigration* ».

3. Joao Gabriel, « Antiracisme, féminisme : qui sont les "premiers concernés" ? », *La revue du Crieur*, octobre 2023.

4. DPD est une filiale du groupe La Poste.

5. Dans le cadre du dispositif national d'accueil.

6. Derichebourg est un sous-traitant des deux filiales du groupe La Poste : Chronopost et DPD.

7. Voir le récit de la grève par Christian Schweyer, *Postiers sans papiers. Récit d'une grève*, Syllepse, 2023.

8. George Floyd, un homme africain-américain, meurt à la suite de son interpellation par plusieurs policiers, le 25 mai 2020, à Minneapolis, dans le Minnesota aux États-Unis. Ce meurtre déclencha des mobilisations à l'échelle internationale.

9. Marie-Claude Blanc-Chaléard, « Les travailleurs immigrés en quête d'autonomie », in Michel Pigenet et al., *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, La Découverte, 2014.

10. Picot Pauline, « 2005-2020 : 15 ans d'antiracisme postcolonial en France », *Les cahiers de la LCD*, vol. 16, 2023.

11. Fasti, *C'est quoi le colonialisme aujourd'hui ?*, Syllepse, 2022.